

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT MAYENNE		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	6
Envoi de la convocation : 21 mai 2024		
20240531003 – Tarifs Communaux		

DÉLIBÉRATION DU
DE LA COMMUNE

Séance du 31 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trente et un mai à 20 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SIROT Fabrice, Maire ;

Présents : M. SIROT Fabrice –M. HAMELIN Sébastien –M. COMPAIN Vincent – M. DALIGAULT Bruno - M^{me} LAHAYS Christelle –M. PELLET Nicolas.

Absents excusés : M^{me} DE PLACE Nathalie - M. BOUVET Nicolas - M. GAUGAIN Guillaume - M. LAVOUE Stéphane - M^{me} LE BANNER Valérie –

A été nommé secrétaire de séance, M. COMPAIN Vincent.

M. le Maire informe les conseillers qu'il faut revoir les tarifs de la salle communale.

TARIFS – SALLE COMMUNALE	
Commune – week-end	120.00 €
Hors commune – week-end	250.00 €
Commune – journée en semaine (9h – 19h)	60.00 €
Hors commune – journée en semaine (9h – 19h)	100.00€
Caution	700.00 €
Chauffage (1 ^{er} octobre au 31 mars)	50.00 € (week-end)
Pénalité de ménage	80.00 €
Chaise détériorée	50.00 €
Table détériorée	75.00 €

Certifié exécutoire le 04/06/2024

Reçu en préfecture le

Publié ou notifié le :

Extrait certifié conforme,

Le Maire,

